

# Évaluation du programme PEACE et stratégies pour l'avenir

2007/2150(INI) - 27/03/2008

En adoptant le rapport d'initiative de Mme Bairbre de BRÚN (GUE/NGL, RU) sur l'évaluation du programme PEACE (programme de l'UE pour la paix et la réconciliation en Irlande du Nord), la commission du développement régional souligne que le renforcement de l'autonomie locale a été un élément essentiel de la construction de la paix en Irlande du Nord et que la participation de la société civile à ce processus a largement contribué à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales. Les députés se félicitent de la contribution des programmes PEACE et du FII (Fonds international pour l'Irlande) au développement économique et social de cette région en faisant observer qu'une pépinière d'entreprises dans l'une des zones défavorisées de l'Irlande du Nord, s'est développée grâce au soutien du FII.

Les députés insistent pour que la coopération entre les participants aux programmes financés par PEACE et le FII **ne cesse pas à l'expiration des programmes**. Dans ce contexte, ils demandent aux ministères de veiller à ce que la coopération continue une fois que tous les financements au titre de PEACE auront définitivement expiré et que les gouvernements du Royaume-Uni et d'Irlande mettent en place des mécanismes de financement temporaire spécifiques pour les associations locales et les groupes de bénévoles afin de **combler le fossé entre la fin des programmes de financement PEACE II et le début des programmes de financement PEACE III**.

Les députés demandent en outre que la Commission et les gouvernement du Royaume-Uni et d'Irlande entament un dialogue avec les commissaires chargés des victimes et des survivants afin de trouver un moyen pour eux de continuer à recevoir une aide financière après la fin de tous les financements au titre de PEACE.

Ils demandent également la poursuite du développement du travail transfrontalier, étant donné qu'il a été d'une importance fondamentale pour la régénération des communautés urbaines et rurales dans les régions frontalières ainsi que la poursuite du développement de la coopération entre les chambres de commerce locales et les organismes du secteur public avec les organisations bénévoles.

Reconnaissant que la construction de la paix est un processus évolutif à long terme et que toute progression solide vers la paix et la réconciliation prend du temps, les députés demandent un cadre temporel plus long pour les aides individuelles afin de permettre aux projets d'obtenir des résultats. Ils estiment que les initiatives économiques, mais aussi culturelles et sportives peuvent contribuer de façon importante à la paix et à la réconciliation et qu'on devrait par conséquent continuer à les soutenir.

Les députés mettent l'accent sur le fait que le développement dans les zones rurales nécessite de plus grandes synergies entre le financement du développement agricole, rural et régional et entre la protection de la nature et l'écotourisme.

Ils recommandent enfin que l'on mette mieux à la connaissance de tous, l'expérience positive issue des programmes PEACE et du FII et suggèrent que des stratégies globales soient adoptées pour veiller, non seulement à ce que des exemples de bonnes pratiques soient disponibles mais aussi à ce qu'ils soient utilisés à tous les stades des cycles des projets.